

Dans quelle mesure l'insertion des pays en développement dans l'échange international favorise-t-elle leur développement ?

(Polynésie, bac septembre 1998)

Document 1

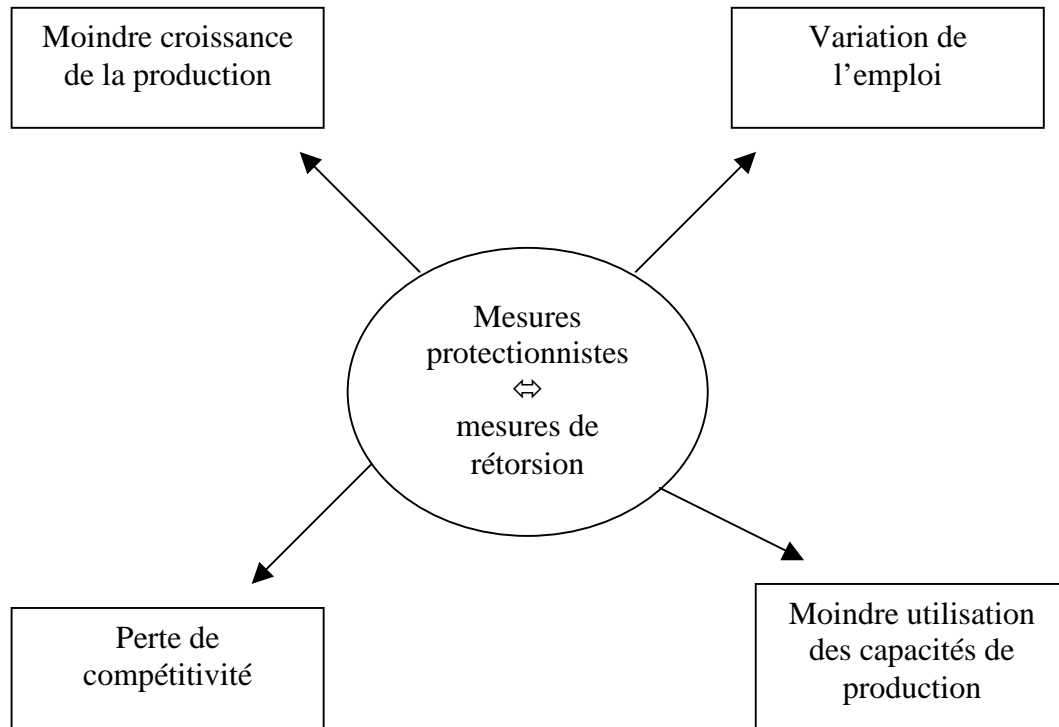
D'après la théorie des avantages comparatifs élaborée par Ricardo et reprise par les néoclassiques, tous les pays retirent un gain de l'échange international toujours possible s'il existe des différences entre les nations.

Pour Ricardo, les différences reposent sur des techniques différentes, c'est-à-dire sur des inégalités de productivité entre les différents pays. Dans l'analyse néoclassique (Heckscher-Ohlin = HOS), les techniques de production ont tendance à se diffuser entre les pays, réduisant ainsi les différences de productivité. Les différences de prix relatifs reposent alors sur la rareté relative du travail et du capital dans chaque pays. Appliquée aux pays en voie de développement, la théorie implique que les pays moins développés gagnent à l'échange en se spécialisant dans les produits exigeant une forte proportion de main-d'œuvre, donc en se spécialisant, selon leurs dotations factorielles, dans les produits à plus faible valeur ajoutée.

Le commerce international va tendre à transmettre la croissance et donc le développement des pays développés vers les pays sous-développés à la seule condition que ces pays respectent le libre-échange et ses conséquences.

A. CARZOLA et A.-M. DRAI, *Sous-développement et Tiers-monde*, Vuibert, 1992.

Document 2



D'après J.M. Albertini, « L'économie en 200 schémas » Editions de l'Atelier, 1994

Document 3

	TCAM de la population (en %)	TCAM du PIB par habitant (en %)	Service de la dette/exportations (en %)	Service de la dette/exportations (en %)	Taux exportations (en % du PIB)	IDH
	1974-94	1974-94	1980	1994	1992	1993
Chili	1,6	3,0	43,1	17,3	31	0,882
Corée du sud	1,1	8,8	19,7	7,0	29	0,886
Inde	2,1	3,0	19,7	25,1	10	0,436
Malaisie	2,5	4,1	11,7	8,0	78	0,826
Pérou	2,2	-1,4	44,5	18,0	10	0,694

D'après *L'économie mondiale* 1996, CEPPI, La Découverte, Repères, 1995, et *Conjonctures* 1997, Breal/Les Échos 1996.

TCAM : taux de croissance annuel moyen
IDH : indicateur de développement humain

Document 4

Le choix d'une insertion active et dynamique dans les échanges internationaux suppose toutefois la remise en cause de la logique de spécialisation en fonction d'avantages comparatifs statiques ⁽¹⁾ que continuent de prôner le FMI ⁽²⁾ et la Banque mondiale. Le succès spectaculaire des stratégies industrielles de remontée des filières en Extrême-Orient doit beaucoup à l'intervention systématique de l'État qui les a élaborées et soutenues avec constance, dans l'allocation des ressources au profit des secteurs jugés prioritaires. Qu'il s'agisse des politiques de crédit (sélectives), des rapports avec les capitaux étrangers (réglementés), de la fiscalité (préférentielle) ou de la protection des marchés intérieurs (sévère), les NPI ⁽³⁾ d'Asie de la première et de la deuxième génération se sont rarement distingués par leur libéralisme économique.

Loin des discours libéraux sur le trop d'État et les vertus miraculeuses du libre jeu des forces du marché, la construction d'appareils d'État capables d'asseoir et de faire respecter des compromis sociaux, de définir des priorités (...) apparaît ainsi comme une condition déterminante d'une sortie du sous-développement.

J. ADDA, Alternatives économiques, hors-série, avril 1993.

1. Avantages comparatifs statiques : spécialité qui ne devrait pas changer.
2. FMI Fonds monétaire international.
3. NPI Nouveaux pays industrialisés.

Document 5

Les années 80 ont marqué une convergence vers des politiques libérales d'accueil (des capitaux ayant pour origine les FMN). La réaction des multinationales aux anciennes restrictions et aux nationalisations - au moyen des stratégies globales - explique cette convergence libérale des politiques à l'égard des investissements directs. Avec la crise, les rapports de force se sont inversés entre pays hôtes et multinationales. (...)

Dans ce contexte, il revient à l'État de veiller à maintenir l'« avantage concurrentiel - de son territoire national en créant un environnement d'affaires favorable à l'accueil des filiales et des quartiers généraux des multinationales, grâce à la simplification des réglementations et du droit du travail. Le risque aujourd'hui est celui d'une surenchère sans fin entre les États pour attirer les investissements, y compris au détriment des firmes locales et des salariés.

W. ANDREFF, « Le règne des firmes multinationales globales ? » Sciences humaines, hors-série n° 17, juin-juillet 1997.

Document 6

La conférence ministérielle de Marrakech a mis en lumière une véritable fracture au sein de la communauté internationale au sujet de la clause sociale, qui vise à lier l'ouverture des marchés au respect d'un certain nombre de règles en matière sociale. Certains souhaitent la mise en place de moyens efficaces pour lutter contre le « dumping social ⁽¹⁾ », tandis que d'autres voient dans pareilles mesures la mise en oeuvre d'un « protectionnisme déguisé ».

Il est conforme au rôle du Bureau international du travail (BIT) d'essayer de promouvoir une meilleure compréhension réciproque afin d'éviter que ce débat, déjà ancien, ne débouche sur de nouvelles frustrations alors que l'élan nouveau de coopération multilatérale résultant de la conclusion de l'Uruguay Round ⁽²⁾ lui offre peut-être une chance sans précédent de progresser.

La question fondamentale est de savoir si la communauté internationale juge indispensable, voire simplement utile, d'encadrer socialement la libéralisation des échanges et l'économie mondialisée.

M. HANSENNE, Le Monde, 7 juin 1994.

1. *Dumping social*: maintien des coûts du travail à un niveau artificiellement bas.
2. *Cycle de l'Uruguay Round* : négociations portant sur le commerce international.

CONSIGNES :

Formulez une problématique de laquelle découlera logiquement un plan détaillé cohérent que vous complèterez avec des extraits précis et explicites des documents et des connaissances de cours si nécessaire.

Vous n'avez pas à rédiger l'intro mais pour bien problématiser vous devez maîtriser la définition des mots clés du sujet et connaître le contexte dans lequel ce sujet se pose (= enjeux du sujet) bref *mettre le sujet en crise* (le triturer, l'interroger, vous l'approprier...OSEZ)